POLEX,le 1er juin 1988

NOTE AU SECRETARIAT POUR DECISION

PROCES KUTLU-SARGIN du 8 juin à Ankara (Turquie)

Le Comité pour "contribuer à la démocratisation de la Turquie" nous sollicite pour apposer la signature du parti au bas d'un appel pour les libertés politiques, la libération des prisonniers, l'abolition de la peine de mort en Turquie.

L'appel sera rendu public le jour du procès.

Ont déjà signé :

- la CGT
- la Fédération Internationale des Droits de l'Homme
- la Ligue des Droits de l'Homme
- le Mouvement International des Juristes catholiques
- le Syndicat de la magistrature
- le Syndicat des avocats de France
- l'Association internationale des juristes démcorates
- les Magistrats européens pour la démocratie et les libertés
- l'Association européenne des avocats démocrates
- la CIMADE
- la Ligue Africaine des Droits de l'Homme et des peuples
- l'Union Internationale des avocats catholiques

PROPOSITION: répondre positivement

oui – réponse de Paris
le 9/6/88

TÜSTAV TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI
TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI • TÜSTAV ARŞİVİ